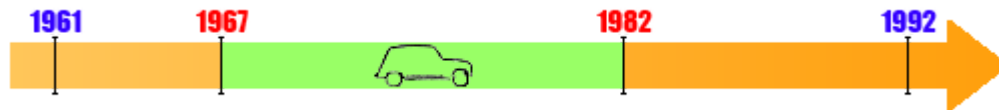




Dépose du "climatiseur" (tableau de bord 2ème modèle)



Modèles concernés : Tableau de bord 2ème modèle (sauf interrupteur à 2 vitesses de 1982)



Les différents modèles de climatiseur entre 1967 et 1982



1er modèle (1969)



3ème modèle (1978)

1er modèle : il est facilement reconnaissable car les 3 vis de fixation du moteur de ventilation ne sont pas visibles en façade. Il dispose de 2 manettes afin de diriger le flux d'air (vers le haut ou vers le bas). Grosso modo il équipait les Renault 4 de 1967 à 1969.

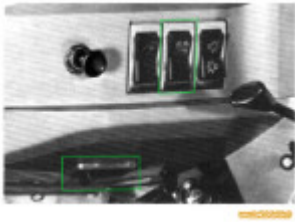
2ème modèle : les vis de fixation du moteur sont accessibles en façade. Certains modèles disposent toujours de 2 manettes afin de diriger le flux d'air, d'autres n'en ont qu'une seule (afin de gérer le volet du bas). Cette dernière modification étant peut être liée au passage en 12V en fin d'année 1970? Grosso modo ce bloc équipait les Renault 4 de 1970 à 1976.

3ème modèle : les vis de fixation du moteur sont accessibles en façade et il n'y a qu'une seule manette de gestion du flux d'air. L'axe du robinet de radiateur de chauffage passe dans le bloc de ventilation (les points rouge et bleu sont donc positionnés sur le bloc de ventilation). Grosso modo il équipait les Renault 4 de 1976 à 1982.

3ème modèle bis : en 1982 l'interrupteur de ventilation a été remplacé par un interrupteur à 2 vitesses. Je manque d'infos à ce sujet mais je pense que son montage devait alors plutôt se rapprocher de celui du bloc de ventilation qui équipait les 4L avec tableau de bord 3ème modèle.

Dépose de la ventilation

Dépose du bloc de ventilation :



Déposer le l'interrupteur de ventilation et débrancher le fil (normalement noir) d'alimentation du moteur de ventilation.

En fonction des année de production et des modèles l'interrupteur peut être situé soit à gauche du bloc compteur, soit sous le tableau de bord (à gauche du volant).



Uniquement dans le cas du 3ème modèle :

Déposer la poignée de chauffage. Celle-ci est simplement maintenue par une vis.



Débrancher le fil de masse fixé par un écrou sur le côté supérieur gauche du bloc de ventilation.



Retirer les vis de fixation du bloc de ventilation sur la plaque du radiateur.

En fonction des modèles il peut y avoir :

- soit 4 vis
- soit 2 vis + 2 encoches (sur la plaque de radiateur) dans lesquelles sont insérés les coins inférieurs du bloc de

ventilation.



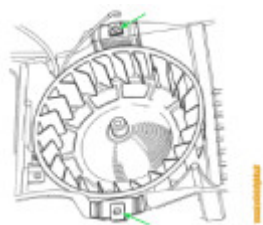
Il ne reste alors plus qu'à extraire le bloc de ventilation.

Dépose de la turbine :



Quel que soit le modèle de bloc de ventilation, la turbine est fixée sur le moteur à l'aide d'une vis 6 pans creuse.

Dépose du moteur de ventilation :



Uniquement dans le cas du 1er modèle (vis de fixation du moteur non apparentes) :

Retirer les 2 circlips retenant le support du moteur de ventilation puis déposer le moteur avec son support.



Retirer les 3 vis de fixation du moteur en faisant bien attention à récupérer tous les éléments composant la vis (pour chacune des vis il y a 1 vis creuse + 1 rondelle + 2 caoutchoucs amortisseurs).



Pour finir, extraire les fils du bloc de ventilation afin de libérer complètement le moteur.

Remontage de l'ensemble



Procéder dans le sens inverse de la dépose, la seule "difficulté" étant de bien respecter l'ordre des rondelles et des caoutchoucs amortisseurs du moteur de ventilation.

